

Piratage des films au Canada Un fléau négligé

Guilhem Caillard

Numéro 315, septembre 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89222ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Caillard, G. (2018). Piratage des films au Canada : un fléau négligé. *Séquences : la revue de cinéma*, (315), 42–42.

Piratage des films au Canada

Un fléau négligé

GUILHEM CAILLARD

Le piratage n'explique pas tout. Mais face à ces résultats catastrophiques, Carole Labrie, directrice des ventes et acquisitions chez TVA Films, mandate l'agence PDN (Police du Net), une société privée sise à Montréal, pour faire le point sur *Le Petit Spirou*.

Le 2 mars 2018, TVA Films sort en salles sa dernière acquisition française: *Le petit Spirou* de Nicolas Bary. Produite avec un budget de 7,9 millions d'Euros, cette adaptation est sortie en France 7 mois plus tôt, cumulant 460 707 entrées sur 6 semaines d'exploitation, un résultat positif. Au Québec, la stratégie de lancement mise tout sur la semaine de relâche scolaire: la sortie coïncide avec la 21^e édition du réputé Festival international de films pour enfants de Montréal (FIFEM) dont *Le petit Spirou* fait l'ouverture. Les jeunes sont ciblés, aussi bien que les adultes familiers avec la bande dessinée originale des années 1990. TVA élabore une solide campagne de promotion dont les coûts sont estimés à 40 000 \$. Or, seulement 4 000 spectateurs ont vu le film sur 5 semaines d'exploitation, engrangeant un maigre box-office de 30 000 \$.



—
Le petit Spirou

Le piratage n'explique pas tout. Mais face à ces résultats catastrophiques, Carole Labrie, directrice des ventes et acquisitions chez TVA Films, mandate l'agence PDN (Police du Net), une société privée sise à Montréal, pour faire le point sur *Le petit Spirou*. Elle découvre qu'une vingtaine de sites offrent un accès complet au titre en *streaming* pour des internautes au Canada. Une adresse en particulier révèle des résultats vertigineux: 30 jours avant sa sortie officielle, déjà 893 500 personnes avaient visionné le film sans aucuns frais. Des «chiffres record» selon Carole Labrie qui lance simultanément plusieurs analyses en collaboration avec d'autres distributeurs. Une majorité des titres «art et essai» du catalogue d'Axia Films ont ainsi été visionnés des centaines de fois: *Lola Pater* de Nadir Moknèche, *Réparer les vivants* de Katell Quillévéré, *L'économie du couple* de Joachim Lafosse, *La route d'Istanbul* de Rachid Bouchareb, *Victoria*

de Justine Triet. Armand Lafond, président de la compagnie, a acquis ces films à haut prix suite à leur sélection au sein de festivals internationaux. Qualifiant la situation de «gravissime», ce distributeur québécois n'a qu'un seul recours: se tourner auprès des vendeurs français pour demander la fermeture des sites illégaux, un processus fastidieux tandis que, dans bien des cas, il est déjà trop tard.

Dominic Morissette, président de l'agence PDN, identifie quotidiennement les adresses pirates et entame des démarches légales afin d'organiser leur destruction. Par exemple, sur les 43 liens donnant accès en *streaming* à *Les rois mongols* du Québécois Luc Picard (Téléfiction Distribution), 25 ont été retirés. Mais de nouveaux accès réapparaissent aussitôt. «Une cinquantaine de sites majeurs se spécialisent dans le partage illégal de contenu francophone et plein de petits ne font que reprendre le contenu de ces gros. En général, pour une série télé de 10 épisodes nous pouvons retrouver jusqu'à 3000 liens. Pour le film québécois, ça peut monter jusqu'à 1000 liens pirates après une sortie si rien n'est fait dans le premier mois», précise M. Morissette.

Le cinéma français, en chute libre au Québec (4,7% de part du marché en 2017), est particulièrement victime du piratage. Les distributeurs locaux tendent alors à choisir des dates de sorties concomitantes avec la France pour laisser moins de temps aux sites illégaux de se développer. Mais voilà qui ne fait qu'amoindrir le problème. «Il y a 15 ans, Montréal était une plaque tournante du piratage, rappelle Mario Fortin, PDG du Cinéma Beaubien et du Cinéma du Parc, deux salles indépendantes. Comme les pouvoirs publics ne bougeaient pas, il a fallu prendre des mesures concrètes pour combattre la captation des films par les pirates dans nos salles. Nous y sommes parvenus. Mais aujourd'hui les œuvres sont piratées directement à la source, en haute qualité. Les lois canadiennes n'ont pas pris en compte cette évolution, et demeurent inchangées: c'est un problème.»

La révision de la *Loi sur le droit d'auteur* lancée par le gouvernement Trudeau est en effet sans cesse repoussée. Celle-ci devait contenir des mesures permettant d'amoindrir les effets néfastes du piratage sur l'industrie. Mais les débats houleux autour de Netflix et la récente rétrogradation de Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, ont encore ajouté du retard, laissant les professionnels peu optimistes.▲